



AUJOURD'HUI

URGENCES

Urgences médicales : tél. 15 ou 02.99.40.05.40.
SOS médecins : tél. 0.826.46.35.35 ou 36.24 (0,112 € la minute).
Pharmacie de garde : tél. 32.37 (0,34 € la minute) ou contacter le commissariat de police, tél. 02.99.20.69.40.
Hôpital Broussais : tél. 02.99.21.21.21.

SÉCURITÉ

Police secours : tél. 17.
Pompiers : tél. 18.
Urgences depuis un portable : tél. 112.
Commissariat : 22, rue du Calvaire, tél. 02.99.20.69.40.
Police municipale : 5, avenue Louis-Martin, tél. 02.23.18.18.18.
Gendarmerie nationale : 17, avenue de Lorette, tél. 02.99.81.52.30.
SNSM : tél. 02.99.82.11.11.
Cross Corsen : tél. 02.98.89.31.31.

PRATIQUE

Mairie : tél. 02.99.40.71.11.
Régie malouine de l'eau : 40, boulevard des Déportés, tél. 02.99.20.35.00.
Déchèterie : de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 18 h 50, à La Ville-ès-

Cours, tél. 02.99.82.84.37 (fermée le dimanche après-midi et les jours fériés).
Office de tourisme : de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30, esplanade Saint-Vincent, tél. 0.825.13.52.00.
Port de plaisance, bassin Vauban : tél. 02.99.56.51.91.
Port des Sablons, terre-plein sud : tél. 02.99.81.71.34.
Horaires des marées : pleine mer, à 12 h 11 (coefficient 43) ; basse mer à 6 h 36 et à 19 h 04.
Marché : de 8 h à 13 h, à Intra-Muros et Saint-Servan.

LOISIRS

Piscine du Naye : de 12 h 15 à 13 h 45 et de 17 h à 20 h 45, tél. 02.99.81.61.98.
Médiathèque La Grande Passerelle : de 14 h à 19 h.

LE TÉLÉGRAMME

Correspondance locale : Philippe Delacotte, tél. 06.84.83.53.80 ; Carole Le Behec, tél. 06.98.82.66.00 ; Christelle Dameron, tél. 06.72.33.10.96 ; Axelle Blaszk-David, tél. 06.77.77.28.81 ; Marie-Claire Kuhn-munch, tél. 06.17.38.72.66 ; e-mail saint-malo@letelegramme.fr

À SAVOIR

Concert. Aujourd'hui, à 21 h, à l'Hôtel France et Chateaubriand, 12 place Chateaubriand, avec Susanne Abbuehl à l'harmonium indien et Matthieu Michel au bugle. Tarif : 12 € sur réservation. Tél. 06.78.21.04.72. Sur place : 14 €.

Secours populaire. Une deuxième collecte demain. Après une première

collecte le week-end dernier dans les magasins de Saint-Malo, Dinard et Dol-de-Bretagne, l'antenne malouine du Secours populaire mènera une deuxième opération, demain, au Carrefour de la Madeleine. La semaine dernière, les bénévoles ont récolté douze chariots pleins de produits alimentaires et également de produits d'hygiène.

LOISIRS

Culture.

La fin des grandes expositions estivales



Valerio Adami avec le maire Claude Renault juste avant l'été 2016.

C'est fini. En tout cas pour cette année. Il n'y aura pas de grande exposition cet été à la Chapelle Saint-Sauveur où hier soir plusieurs centaines de personnes étaient réunies à l'occasion des vœux de Saint-Malo Agglomération.

L'information a filtré en milieu de semaine. Les raisons ? Un coût financier trop important ? Une fréquenta-

tion pas à la hauteur des espérances et due en partie à un prix d'entrée trop élevé ? Sans doute un peu des deux. Courageusement, la Ville avait voulu se démarquer en donnant une orientation moins « classique » à ce qui se faisait sous l'ère Couanau. Opportunément, la municipalité avait voulu prendre le relais de sa voisine dinardaise en se tournant vers l'art contemporain.

Jan Voss et Valerio Adami ont été les deux grandes expositions estivales mises en place par le commissaire des expos, l'éditeur malouin, Christophe Penot. Quel sera le sort réservé à la chapelle cet été ? Après les grandes messes de « la figuration narrative », va-t-on maintenant évoluer dans le registre de la messe basse ? En tout cas, côté grande expo, « ite missa est ».

Philippe Delacotte

Pone. Le concert est annulé

Le concert de Pone et Acid Arab qui devait avoir lieu aujourd'hui à La Nouvelle Vague est annulé. « C'est indépendant de notre volonté » a tenu à préciser Jérôme Chevalier, directeur de La Nouvelle Vague. « Les places achetées sur internet seront automatiquement remboursées. Pour les places achetées ailleurs, les personnes doivent se rendre sur le point de vente en ques-

tion et elles leur seront remboursées. Au moindre problème, nous les accompagnerons dans leur démarche » a-t-il ajouté. Par ailleurs, le concert de Broken Back prévu le 24 mars dans la même salle affiche déjà complet. Broken Back signifie « dos cassé » et derrière ce nom cabossé qui emprunte aux aléas de la vie, se cache un jeune Malouin : Jérôme Fagnet.

Maraude. Un simple regard d'humanité

Philippe Delacotte

Mercredi soir, François-Claude Plaisant a accompagné les bénévoles du Samu social pour une maraude à travers les quartiers malouins. Manière au sous-préfet de montrer que la République n'est pas indifférente au sort des plus démunis et l'occasion de saluer l'action des bénévoles.

François-Claude Plaisant, le sous-préfet (troisième en partant de la droite) prêt à partir pour la maraude.



18 h : Amids (Association Malouine d'insertion et de développement Social), rue Monsieur-Vincent. Il fait autour de 4-5 degrés. Le plan orange a été décrété sur toute l'Ille-et-Vilaine. Le sous-préfet qui a endossé un gilet fluo embarque dans la camionnette du Samu social. Les bénévoles ont déjà préparé une soupe chaude, des victuailles et des couvertures. Ce soir-là, ils sont six. Il y a Mélanie, l'infirmière, Jacques, Christian, Odile, Anne-Marie et Pierre, le menuisier qui consacre une journée par semaine de son temps pour aller soulager la misère des plus pauvres. Et c'est parti pour six heures de tournée !

18 h 10 : place Bouvet. Première station. Un homme est déjà là et qui attend. Les habitués connaissent bien les horaires du Samu social qui par temps de grand froid sort tous les soirs, trois fois par semaine du 1^{er} novembre au 31 mars puis seulement le mercredi ensuite pour stopper l'été. Daniel, 71 ans, est venu « chercher un peu de réconfort, communiquer, parler, discuter, rire ». Autrement dit briser sa solitude. Jean, 66

ans, repart avec une couverture. Il gèle chez lui. Jean-François, 29 ans, n'a « plus un rond » et galère pour refaire ses papiers. Les bénévoles l'écoutent et lui conseillent de passer à l'Amids pour régler sa situation.

18 h 35 : place Jean-de-Châtillon. Pour cause de Sainte-Ouine et de travaux dans l'Intra, le véhicule doit faire des slaloms dans les rues étroites pour finalement se garer devant la Cathédrale. « En général, il n'y a pas grand monde », indique Jacques, un habitué des maraudes. C'est le cas. Pas question de s'attarder. Les bénévoles se contenteront de guider un couple de touristes égarés à la recherche d'une hypothétique porte... Saint-Michel !

18 h 50 : Rocabey. Entre deux parkings, le Samu social a fait halte. Il ne faut pas attendre bien longtemps pour voir trois personnes s'approcher. Parmi elles, Michel, le premier SDF de la soirée. « Non, moi je veux pas aller au foyer, affirme, buté, le SDF qui a trouvé refuge sous le porche du collège Chateaubriand. Là-bas, on peut pas picoler ». Lui carbure au rosé et au rouge. « Non, jamais au blanc. Et si je ne bois

pas, mes mains tremblent » avoue-t-il en se tournant pour approbation vers l'infirmière. Il porte sur lui tout son bien : un grand sac à dos. Pour subsister, il fait la manche dans la journée. Et la « priante » le dimanche à la sortie de la grand-messe de Paramé. Le sous-préfet converse avec une femme venue chercher un peu de soutien et de chaleur, un bol de soupe à la main.

Dans la soirée : le Samu social ira à la rencontre d'une vingtaine de personnes. Leur proposant les 18 places d'hébergement du CHU (Centre d'hébergement d'urgence) de l'Amids réservées aux hommes ou les 15 du Goéland qui accueille femmes, couples et enfants. À la disposition des sans-abris, quelques chambres d'hôtel.

« La rue, ça casse » constate une fois de plus Anne-Marie. « L'alcool et la rue, c'est inséparable, analyse Jacques. Ça donne une fausse impression de chaleur. C'est fait pour supporter la dureté de la vie et aussi le regard des autres ».

Ce soir-là, les bénévoles et le sous-préfet étaient là pour leur porter un regard d'humanité.

Covoiturage. Une aire qui manque d'air

« C'est sous-dimensionné. » Le constat est sans appel. Il est dressé par Jean-François Richeux, le maire de Saint-Père Marc-en-Poulet quand il évoque l'aire de covoiturage du Fort Saint-Père, situé tout près de l'échangeur de Châteauneuf. « Il faut au moins le doubler en surface, poursuit le maire constatant que l'emplacement connaît beaucoup de succès et répond à un véritable besoin pour les personnes travaillant sur Rennes, Saint-Malo, Dol, Dinan et tout le canton.

Se tourner vers le Département

« J'ai déjà soulevé le problème au niveau du Département qui pourrait missionner l'Aglo. Il y a un espace tout près mais ce ne sera vraisemblablement pas suffisant, soupire l' élu péréen. Celui qui fut l'une des toutes premières aires de covoiturage du



Une aire de « covoit' » pleine à craquer.

nord 35 possède une borne de recharge électrique gérée par le SDE

(Syndicat de l'Énergie). La seconde est située dans le centre Saint-Père.